

## UN CABINET EN PHASE AVEC SON TEMPS

Créé en 2012, par Sophie Obadia et Mario Pierre Stasi, le cabinet Obadia & Stasi, spécialisé en droit pénal général et droit pénal économique, s'intéresse plus particulièrement à tout ce qui regarde le droit à l'image et à la vie privée s'inscrivant ainsi dans les problématiques les plus contemporaines.

Rencontre avec **Sophie Obadia**.

### Quelles sont les spécificités de votre cabinet ?

Nous sommes des pénalistes qui avons aussi construit un cabinet de contentieux ce qui suppose de notre part une réelle combativité. Nous plaidons devant les Cours d'Assises, les tribunaux correctionnels, l'AMF et devant les tribunaux civils. Nous appartenons résolument à notre génération, en phase avec la société telle qu'elle s'exprime dans ses changements. Nous travaillons beaucoup sur ce segment spécifique, que, pour ma part, j'appelle le droit des mœurs, (des atteintes aux personnes, en passant par leur vie privée, leur



“Nous appartenons à  
notre génération”

SOPHIE OBADIA, FONDATRICE

droit à l'expression publique jusqu'au Droit de la famille).

Pour ce qui me concerne, j'ai notamment en charge la défense de cette femme d'origine canadienne qui a porté plainte pour viol par des policiers au Quai des orfèvres. Ainsi, au-delà d'une affaire de mœurs, ce dossier permet de s'interroger, en droit comparé, sur les différences de la notion de viol, et plus largement du consentement sexuel, entre la France et le Canada. Je suis régulièrement consultée pour des dossiers de violences, parfois alléguées à tort, dans le cadre de conflits parentaux. Tout ceci alimente ce qui, dans mon métier d'avocat me stimule particulièrement : faire avancer les questions de société.

### Quels sont les autres secteurs qui intéressent le cabinet ?

Avec l'expérience, nous nous autorisons à aller plus volontiers vers les secteurs éco-

nomiques et culturels qui nous passionnent. C'est ainsi que j'aime travailler avec une clientèle d'artistes, de commissaires-priseurs et d'expert en art. Mario Pierre Stasi, habitué des dossiers du Pôle financier - corruption, favoritisme, blanchiment... a aussi développé sa clientèle en direction du personnel politique et des collectivités territoriales. Nous sommes notamment les avocats de la Ville de Paris pour le droit pénal. Le cabinet a par ailleurs remporté l'appel d'offres de l'AP-HP.

Nous assistons des personnalités publiques, victimes ou auteurs de diffamation. Autant de contentieux dans lesquels les droits fondamentaux de la personne sont atteints. Ainsi, nous avons plaidé en 2014 dans l'affaire dite des écoutes Buisson pour défendre l'un des conseillers de Nicolas Sarkozy dont les conversations d'ordre privé, volées, avaient été reprises par la presse et déformées par elle. Nous avons fait condamner le Canard enchaîné.

### Vos dossiers sont-ils portés par une méthodologie spécifique ?

L'essentiel pour nous est de rester dans la curiosité, dans la rencontre et d'être habités par l'envie, parfois la colère, face à l'injustice. C'est aussi de maintenir une grande réactivité, Mario Pierre STASI a été formé à la norme iso. De plus, la taille humaine de notre cabinet nous permet de travailler en partenariat avec les cabinets d'affaires, quand ils ont besoin de nous, car le métier de pénaliste est une réelle originalité. Nous avons une intime connaissance du terrain, c'est à dire des magistrats instructeurs et des membres du Parquet Général et Financier. Au sein d'une corporation encore gentiment machiste, je sais que les femmes peuvent être d'aussi bonnes pénalistes que leurs homologues masculins. Notre équipe n'est d'ailleurs pour l'instant composée que de femmes ! J'ajouterais que j'ai une approche assez psycho-dynamique de mon métier et que je considère comme essentielle la rencontre en tête à tête avec le client. J'aime instaurer un lien personnel, ce qui suppose évidemment de se rencontrer pour comprendre les enjeux.

Nos clients viennent nous voir pour repartir avec une feuille de route que nous prenons le temps, avec eux, de construire. Cette stratégie judiciaire et parfois médiatique vise avant tout à atteindre un vrai résultat, seul objectif qui doit mobiliser un bon avocat. L'expression est un peu triviale, mais nous sommes des « marchands de résultats ».

### Pourquoi avoir accepté d'être les mécènes du Prix du Style, distinction littéraire remise chaque année au Sénat ?

Dans la mesure où Mario Pierre Stasi et moi-même sommes d'Anciens Secrétaires de la Conférence, le style, l'éloquence, le choix du juste mot pour dire l'idée et la plaidoirie ont du sens pour nous. Nous croyons à l'empreinte du discours et à la singularité de celui qui le porte car aucun avocat ne saurait être semblable à un autre.